LA FAMILLE ROJOT À AUXERRE AVANT 1600

© Pierre Le Clercq (2004)

Société généalogique de l'Yonne

ROJOT Hugues :

- Le 21 octobre 1524, devant maître Armant, notaire à Auxerre, en présence des honorables hommes maîtres Jean Bourgoin et Jean Hobelin, licenciés en lois, ainsi que de messires Germain Poellepré, prêtre et curé de Migé, et Hugues Rojot, lui aussi prêtre, sont comparus d'une part messire Etienne Vocant dit Maulbon, prêtre demeurant audit lieu de Migé, et d'autre part Guillemette Gauthier, fille de feu Simon Gauthier, accompagnée de ses deux frères Paul Gauthier et Sébastien Gauthier, lesquelles parties ont transigé entre elles pour clore un procès les opposant devant l'official d'Auxerre, ladite Guillemette Gauthier accusant ledit Etienne Vocant dit Maulbon de l'avoir déflorée et engrossée : désirant régler le litige à l'amiable, Etienne Vocant dit Maulbon a promis d'élever et de nourrir l'enfant à naître, à ses frais, et de dédommager ladite Guillemette Gauthier en lui donnant un quartier de vigne situé au finage de Nanteau à Migé, ainsi que la somme de seize livres tournois, à savoir six livres à verser sur le champ, puis cinq livres à Noël et cinq livres à Pâques, lui promettant en outre une dot à percevoir le jour de ses noces, composée de deux moutons ou deux brebis, d'un demi-muid de vin clairet, de trois bichets de froment et d'une robe de couleur noire ou rouge [AD 89, E 479].